

---

**Jean-Jacques CANDELIER**  
*Député du Nord*  
*(16<sup>ème</sup> Circonscription)*  
*Secrétaire de la Commission de la*  
*Défense Nationale et des Forces Armées*

Somain, le 30 juin 2011

**M. François FILLON**  
Hôtel de Matignon  
57, rue de Varenne  
75700 Paris

Monsieur le Premier ministre,

Israël accuse sans preuve et continue ses intimidations à l'encontre de l'opération en cours « un bateau français pour Gaza ».

Comme vous le savez, celle-ci vise à dénoncer et à briser le siège israélien contre Gaza, à promouvoir et à faire respecter le droit international, ainsi qu'à répondre à la crise humanitaire que subissent un million et demi de Palestiniens. Il s'agit d'une action non-violente, fondée sur le droit.

La logique choisie par Israël semble, comme toujours, la logique de force. Cela fait courir un danger sérieux pour les équipages. Rappelons que l'assaut lancé l'année dernière par les commandos israéliens contre la première flottille s'était soldé par la mort de neuf passagers turcs.

C'est pourquoi, il m'apparaît particulièrement important que l'État assure la sécurité des personnes présentes, notamment des Français, à bord des bateaux « Louise Michel » et « Dignité-Al Karama », bateaux battant pavillon français.

Vous remerciant pour votre réponse,

Veillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

Jean-Jacques CANDELIER

Député du Nord